



Chargé de mission mise en œuvre de la nouvelle annexe budgétaire "impact de la transition énergétique"

Catégorie A

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction des finances

Effectif : 59

Leur raison d'être : 1. Prévoir, préparer et veiller à la bonne exécution du budget au niveau comptable et financier en lien avec les services opérationnels. 2. Piloter financièrement la collectivité et appuyer les services dans le montage et le suivi de projets ou de contrats complexes. 3. Gérer la tarification des services rendus aux usagers en matière d'éducation, d'enfance et de loisirs

Service :

Service budget comptabilité

L'équipe : Prévoir, préparer et veiller à la bonne exécution du budget au niveau comptable et financier en lien avec les services opérationnels. Administrer les outils budgétaires et comptables. Assurer une fonction de support fonctionnel et réglementaire aux services opérationnels

Effectif Service : 25

Le sens de ce poste :

Mise en œuvre de la première annexe budgétaire du Compte Financier Unique 2024 prévue par l'article 191 de la loi de finances 2024 mesurant l'impact de la transition énergétique de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole. Les deux collectivités sont d'ores et déjà engagées dans un plan de transition à l'horizon 2030, un travail de chiffrage du programme d'investissement nécessaire aux atteintes des objectifs de transition écologique en lien avec l'institut pour le climat i4ce et l'établissement d'un BEGES annuel.

Vos principales missions :

1-Évaluation de l'impact environnemental des dépenses

Prototyper puis développer la méthode de cotation des dépenses et les outils permettant la production de l'annexe selon le calendrier et les modalités prévues dans le décret qui sera publié, en lien étroit avec les pôles ingénierie et services urbains (PISU) et stratégie, développement et aménagement (PSDA) afin d'assurer une cohérence avec les démarches déjà engagées (plan de transition, BEGES annuel). Collecter, traiter et analyser les données financières en lien avec les pôles afin d'évaluer leur impact environnemental.

2-Conduite de projet

Planifier les actions nécessaires à l'élaboration et au déploiement de la méthode de cotation
Assurer la coordination des activités entre les différents intervenants.
Suivre l'avancement du projet et formuler des recommandations.
Créer les tableaux et rapports de présentation pour soutenir la prise de décision.

3-Formation et veille réglementaire

Préparer et animer des sessions de formation et de sensibilisation des agents aux enjeux de la démarche.
Assurer une veille sur les évolutions réglementaires et

techniques en lien avec cette obligation et les budgets
verts

Suivi des travaux Budgets verts / Annexe verte du
réseau France Urbaine

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Capacité à travailler de manière transversale avec diverses équipes et à animer des réunions et des formations
- Aptitude à communiquer clairement des concepts complexes
- Capacité à expliquer et à rendre compte dans une optique d'aide à la décision
- Force de proposition

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Compétence avancée en Excel pour le traitement et l'analyse de données
- Gestion de projet transversaux
- Intérêt marqué pour les enjeux de la transition écologique

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance des pratiques financières et budgétaires des collectivités
- Compréhension des politiques publiques en matière de transition écologique et de budgets verts

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37H30 et 15 jours de RTT ou 39H et 23 jours de RTT

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole-Rennes

Matériel(s) à disposition : Ordinateur portable

Missions de suppléance : aucune

Télétravail : oui

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : attaché-ingénieur

Parcours : P1

Éléments complémentaires de rémunération : Détailler ici les éléments complémentaires de rémunération.

Date de mise à jour de la fiche de poste : juin 2024